Conditions générales de location

et de réservation camping

La réservation est fortement conseillée en juillet et août pour le camping et indispensable pour les locations. Montage dossiers spéciaux : 100€. Les frais de réservation sont de 25€ en juillet août pour les emplacements camping.

Pour réserver une location, contactez-nous par téléphone ou par mail, nous vous enverrons un contrat établi en double exemplaire : un que vous conserverez, un que vous nous renverrez signé et accompagné d'un acompte de 30 % du montant total pour les séjours d'une semaine et plus, 50 % pour les séjours inférieurs à une semaine. Le solde de la location sera à régler 4 semaines avant votre arrivée. À défaut du paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée. Nos prix comprennent la location, l'emplacement pour un véhicule (tout véhicule supplémentaire devra être laissé à l'extérieur du camping), gaz, eau et électricité. Les arrivées se font le samedi à partir de 16h et les départs le samedi à 10h. À votre arrivée, vous devez vous adresser à l'accueil afin de verser la caution de 400 € (le badge barrière est inclus). Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, l'ensemble doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, un forfait de 40 €/heure de ménage sera demandé. Il est strictement interdit de fumer dans les locatifs. Un forfait de 300€ pour désinfection sera facturé si le logement est restitué avec des odeurs de tabac. Les locations sont consenties pour le nombre de personnes spécifié au contrat, aucune personne supplémentaire ne peut être admise sans autorisation du gérant.

Pour réserver un emplacement camping, adressez-nous la demande de réservation qui se trouve dans la brochure accompagnée d'un paiement de 80 € d'arrhes par emplacement réservé. Les arrivées se font à partir de 14 h et les départs pour 11 h. Le choix de l'emplacement est fait en fonction des exigences de notre planning, mais dans la mesure du possible nous tiendrons compte des préférences que vous nous indiquerez (ombragé, ensoleillé...). En aucun cas le critère de choix de l'emplacement camping ou location ne pourra donner prétexte à annulation. En cas de désistement, les conditions d'annulation précisées au contrat s'appliqueront quel que soit le motif d'annulation.

Retard/annulation : Passé un délai de 48 h à compter du jour d'arrivée prévu, sans nouvelle de vous, l'emplacement ou la location sera reloué, les arrhes étant conservées à titre d'indemnité (frais de dossier inclus).

Le camping vous propose une **assurance Annulation et Interruption facultative**.
Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert.
En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail.
Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

L'assurance annulation représente un montant de 3% du séjour.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas de séjour inférieur à la durée au contrat.
En cas d'annulation, une franchise de 15€ sera appliquée par notre partenaire Gritchen Affinity.

Sans souscription de l'assurance annulation, ces conditions s'appliquent quelque puisse être le motif de l'annulation :
Plus de 30 jours avant le début du séjour 25% du montant du séjour devront être réglés,
De 30 à 15 jours avant le début du séjour 50% du montant du séjour,
De 15 à 8 jours avant le séjour 75% du montant du séjour,
Moins de 8 jours avant le début du séjour la totalité du séjour reste due.
Les frais de réservation seront conservés par le camping.

Piscine : son accès est règlementé (port du bracelet obligatoire). Seuls les maillots de bain et slips de bain sont autorisés (pas de shorts, ni caleçon). Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou leurs tuteurs légaux.

Aucune tente ou annexe ne peut être installée sur l'emplacement d'une location sans autorisation expresse du gérant. Les visiteurs sont reçus gratuitement s'ils restent moins de 2 h, au-delà, ils doivent acquitter une redevance, dans tous les cas, ils doivent se présenter à l'accueil à leur arrivée, ils sont sous votre responsabilité, notamment en ce qui concerne le respect du règlement intérieur et n'ont pas accès aux douches. Ils devront impérativement avoir quitté le terrain avant 22 h. Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. En cas de non respect de celui-ci ou de comportement incompatible avec la vie du camp ou la sécurité, la résiliation du contrat sera immédiate

Les animaux domestiques sont acceptés (sauf catégories 1 et 2) moyennant un supplément (1 animal par location). Ils ne doivent en aucun cas être laissés seuls ou aux abords de votre location / emplacement. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués, vaccinés (le carnet de vaccination est obligatoire).

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes : MEDIATION SOLUTION 222 Chemin de La Bergerie 01800 Saint Jean de Niost.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SARL NOBLET, Camping de Mindin, 32 avenue du Bois, 44250 St Brévin Les Pins ; pour la gestion des réservations et le suivi de la relation client.

Elles sont conservées pendant 3 ans dans le cadre de l'envoi d'un mailing annuel, puis archivées.
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : le Camping de Mindin, 32 avenue du Bois, 44250 St Brévin Les Pins, 02.40.27.46.41, contact@campingmindin.com
La réponse aux informations précédées d'un astérisque est obligatoire. En cas de non-communication des informations votre réservation pourrait être refusée.
Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser à la CNIL : https://www.cnil.fr
Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : https://conso.bloctel.fr/

☐ Je m'oppose à ce que mes données soient utilisées après mon séjour.